

des gouvernements de PFC ont cherché à influencer les instructions transmises aux contingents nationaux par la voie hiérarchique de l'ONU. Ces ingérences ont entravé l'interopérabilité des contingents et mis en péril l'unité de commandement. Elles ont aussi mis en doute l'unité d'objectif des OMP.

Les contraintes qui pèsent sur le processus décisionnel de l'ONU

Les tendances récentes sont venues aggraver la crise financière - la plus évidente parmi les contraintes auxquelles est soumise l'ONU. La facture du maintien de la paix est passée de 400 millions \$ US en 1991 à 3,5 milliards en 1994. À elle seule, l'opération au Cambodge a coûté 1,1 milliard \$ sur dix-huit mois. Ces chiffres sont faibles, certes, par rapport aux budgets de défense de par le monde, mais il ne faut pas oublier que chaque OMP impose aux États membres de nouvelles dépenses en cette ère de restrictions financières. Les États-Unis doivent plus de 1 milliard \$²⁰. En 1995, ils ont acquitté moins de la moitié de leur contribution au budget ordinaire - soit, en termes absolus, moins que le Japon, dont la quote-part est pourtant beaucoup plus petite.

L'humeur qui règne au Congrès cette année est de mauvais augure quant au financement américain de l'ONU : des propositions de l'Union européenne (UE) visant à réduire la quote-part des États-Unis pour le maintien de la paix ont été rejetées par l'Administration américaine, en janvier 1996, parce que le Congrès avait unilatéralement prescrit une contribution plus faible encore. Il reste à espérer que la volée de bois vert qu'ont reçue les États-Unis lors des cérémonies du cinquantenaire de l'ONU à New York, en octobre 1995, incitera l'Administration et le Congrès à entreprendre de sérieuses négociations sur ce point. Pour amener le Congrès à se montrer plus coopératif, l'Administration pourrait accepter de lui voir jouer un plus grand rôle en ce qui concerne l'approbation de la participation américaine aux OMP et l'établissement de la politique des États-Unis au Conseil de sécurité - ce qui ne serait pas nécessairement à l'avantage de l'ONU sur le long terme.

Or, l'argent, c'est très important. Lorsque les États membres manquent à leurs obligations financières, il est impossible de rembourser les pays fournisseurs de contingents pour leur participation aux OMP. Par ailleurs, un remboursement tardif peut amener certains PFC à ne plus offrir de troupes, surtout parmi les pays en développement. La sévérité de la crise financière a conduit l'ONU à geler tout remboursement pour une bonne partie de l'année 1995 : elle doit aujourd'hui plus de 1 milliard \$ aux fournisseurs de contingents.

Dans ces conditions, le Conseil de sécurité doit réexaminer sérieusement la capacité de l'ONU à mener des opérations vastes et coûteuses. C'est en partie pour répondre à cet impératif que les

²⁰ D'après le communiqué de presse de l'ONU Contributions au titre du budget ordinaire, des budgets des tribunaux internationaux et des budgets des opérations de maintien de la paix du 15 mai 1996, les États-Unis devaient à cette date 690 millions \$ au titre du budget ordinaire et 890 millions \$ pour le maintien de la paix, en arriérés et paiements courants.